

*Le jardin d'enfants Steiner/Waldorf de Colmar recherche pour  
septembre 2017 des volontaires en service civique.*

*MISSION:*

*« Participation à l'animation de groupe d'enfants »*

ASSOCIATION  
jardin d'enfants  
Rudolf Steiner

ASSOCIATION  
École Mathias  
Grünwald  
pédagogie  
Rudolf Steiner

(membres de  
la fédération  
des écoles  
Steiner/Waldorf  
en France)

ASSOCIATION  
immobilière  
de Colmar pour  
l'application de  
la pédagogie  
Rudolf Steiner

ASSOCIATION  
des amis de la  
pédagogie de  
Rudolf Steiner

**Présentation de l'établissement et de la pédagogie :**

L'école Mathias Grünwald accueille 400 élèves de 3 à 18 ans encadrés par une équipe d'une quarantaine enseignants dans un parc d'un hectare. La pédagogie Steiner-Waldorf veut permettre à ses élèves de devenir des individus libres, autonomes et engagés. C'est une école hors contrat pour rester libre de ses choix pédagogiques. **Le jardin d'enfants** se donne pour mission d'accompagner et de soutenir le développement et l'épanouissement de l'enfant entre 3 et 6 ans en respectant et en encourageant la manifestation de son individualité.

**Mission pour les services civiques :**

Le volontaire participe à la vie du jardin d'enfants, à travers les activités proposées par les pédagogues.

**Au quotidien, assister le pédagogue :**

Dans ses gestes pédagogiques : Accueil, comptines, histoires, rondes, jeux, chants, travaux manuels, bricolage de saisons ...

Dans ses tâches pédagogiques : Préparer le matériel des activités, accompagnement des enfants pour l'habillage, l'acquisition de l'autonomie, la surveillance, l'hygiène de l'enfant...

**Lors des fêtes, assister le pédagogue :** Dans la préparation, le déroulement, le rangement.

**Qualités requises auprès des enfants en plus d'apprécier le travail en équipe :**

Être motivé et enthousiaste. Présence respectueuse et chaleureuse. Être calme et patient. Être à l'écoute. Avoir un sens pratique.

•

**Modalités :** Avoir entre 19 et 25 ans, il s'agit d'un engagement volontaire de 10 mois qui débutera en septembre 2017, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, de 24 à 35 h hebdomadaires, donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État.

**Si l'aventure vous tente, proposez votre candidature par courrier ou par mail au secrétariat de l'école !**